

## FO signataire de l'accord salarial

Lundi 29 Janvier 2024

Après deux sessions de négociations ardues, nous sommes parvenus à un point qui pour FO est satisfaisant, **nous serons donc signataire** de l'accord NAO pour 2024, avec une **AG moyenne de 2,8%** (taux dégressif), **une AI de 1,5%** et la **revalorisation des tickets restaurants à 10€ (part employeur : 6€)**

Rentrons dans les détails :

Pour l'AG, FO avait revendiqué une Augmentation Générale de 4,5%, avec un plancher de 125€. Ce ne sont pas des chiffres que l'on sort de notre chapeau ! **Nous considérons chez FO Teréga que l'AG vise à garantir le pouvoir d'achat des salariés**, notamment face à l'inflation, **tandis que l'augmentation individuelle**, qui vise à récompenser la performance personnelle, **doit permettre de gagner du pouvoir d'achat**. Nous avons donc regardé l'évolution de l'inflation et de l'AG ces 5 dernières années, et avons constaté qu'il manquait 3,1% d'AG pour être à l'équilibre. Par ailleurs, les projections d'inflation sur 2024 étaient de 2,6%, et nous avons estimé qu'un bon niveau d'AG devrait permettre au moins de couvrir en partie cette inflation prévisionnelle.

On en a gardé la moitié : 1,3%. Additionnés aux 3,1% de retard on arrive à 4,4% qu'on a arrondi à 4,5%. Quant au plancher, on le calcule à chaque fois pour que soient impactés les salariés dont le traitement mensuel est inférieur à 2800€. **Avec une inflation sur le coût des aliments de l'ordre de 12% en 2023**, il était pour nous indispensable de protéger les salariés les plus exposés à la hausse du coût de la vie.

La Direction a entamé la première session de négociation en proposant des AG différenciées par seuil de salaire, **nous avons amélioré la proposition en mettant en place un système de tranches** (comme les impôts) permettant un découpage plus fin, une meilleure dégressivité et surtout empêchant les effets de seuils.

On a considéré que pour tout un chacun, **les premiers euros gagnés sont ceux qui vont servir à payer les dépenses contraintes** (loyer, énergie, nourriture) tandis que les euros suivants vont servir à des dépenses de plus en plus "optionnelles" (ceci étant dit sans jugement). **Il nous a donc paru sensé de revaloriser prioritairement et pour l'ensemble des salariés la part de salaire dédiées aux dépenses obligatoires**, d'où le système de tranches.

Pour info, on a mis à jour [notre simulateur](#) ! Tout y est pour connaître votre AG 2024 en fonction de votre salaire mensuel.

**Les salaires les plus bas (en dessous de 35.000€ par an, soit 2692€ par mois) bénéficieront d'une AG de 3,5%**. Le taux d'AG moyen, de 2,8%, est atteint pour les salaires mensuels de 4675€. **Tous les salaires inférieurs à 4675€ bénéficieront d'un taux AG supérieur à la moyenne.**

**Pour l'Augmentation Individuelle, FO Teréga revendique toujours une position d'équilibre avec l'AG**. Avec 1,5%, l'enveloppe permet une sélectivité telle qu'environ un salarié sur deux sera bénéficiaire d'une mesure salariale. Nous avons revendiqué 2%, car suite à l'échec des NAO de 2022 et les mesures unilatérales prises par la Direction, nous accusons toujours un retard sur la moyenne à 5 ans. **L'enveloppe négociée lors de ces NAO permet toutefois une bonne distributivité, et doit même permettre un bon niveau de changement de coefficients cette année pour tous les salariés éligibles.**

Il était aussi important pour nous de **revaloriser le ticket restaurant**, indispensable pour les collègues ne bénéficiant pas de restauration collective ou en télétravail. On l'a déjà écrit sur ce tract, la nourriture est l'un des postes qui a le plus augmenté. Même si elle est en dessous de nos attentes, la revalorisation à 10€ des TR est significative. **Toutefois, c'est un sujet que l'on remettra sur la table 😊** lors des prochaines NAO.

Même si les discussions n'ont pas abouties, soulignons qu'il **sera possible d'avancer sur le sujet de l'ancienneté**, d'une manière qui doit être adressée à l'ensemble de la population de Teréga. La Direction a répondu assez favorablement à nos revendications en ce sens, nous reviendrons sur ce sujet également aux prochaines NAO.

Soulignons également qu'une négociation visant la **mise en place d'une surcomplémentaire à la mutuelle** sera ouverte dans les semaines à venir, sujet qui préoccupe une grande partie des salariés de Teréga.

Enfin, même si le nombre de salariés concernés est assez faible, nous souhaitons que soit engagé un vrai échange sur la **reconnaissance de certaines conditions de travail**. Il y a la compensation pour les travailleurs postés, qui doit pour nous être réévaluée. Et il y a la **pénibilité de certains postes**, et on pense notamment à nos collègues d'OSIR, qui doit être considérée, pour ouvrir droit à un dispositif de CAA dédié.

Votre délégation **FO Teréga** pour ces négociations :  
**Philippe, Jean-Michel, Sofiane.**

**Abonnez vous à notre newsletter sur [www.foterega.fr](http://www.foterega.fr)**